

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 18 Décembre 2018

2018-8-137

Date d'affichage :

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 20

Votants : 26

L'An Deux Mille dix-huit, le 18 Décembre 2018
Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**
légalement convoqué le 12 Décembre 2018
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la
Communauté de Communes des Portes de Sologne

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme ElysaBETH CATOIRE

Jouy-le-Potier : M. Gilles BILLIOT, M. Pascal HERRERO

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique THÉNAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Dominique DESSAGNES, Mme Manuela CHARTIER, M. Jean-Frédéric OUVRY

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT,

Marcilly-en-Villette : Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON

Ménéstreau-en-Villette : M. Bertrand DAUDIN, Mme Marie-Annick VATZ

Sennely : M. Pierre HENRY,

POUVOIRS : Mme Stéphanie HARS à Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, Mme Véronique DALLEAU à Mme Constance de PÉLICHY, M. Olivier GRUGIER à Mme Anne GABORIT, M. Bernard GILBERT à Mme Stéphanie CHARRON, M. Eric LEMBO à M. Bertrand DAUDIN, M. Jean-Jacques BOUQUIN à M. Pierre HENRY

ABSENT EXCUSE : M. Hervé NIEUVIARTS,

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

Objet : Adoption des tarifs communautaires pour 2019 (budget principal).

Considérant la nécessité d'adopter avant le 31 décembre 2018 les tarifs des services communautaires de l'aire d'accueil des gens du voyage, applicables au 1^{er} janvier 2019,

Après avis de la commission des finances du 13 décembre 2018,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

ADOPTE les nouveaux tarifs communautaires, applicables à compter du 1er janvier 2019, comme suit :

Tarifs stationnement aire d'accueil des gens du voyage :

	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Tarifs 2018	Tarifs 2019
Caution en espèces	100 €	120 €	120 €	120 €	120 €
Stationnement (€/jour)	2,40 €	2,45 €	2,50 €	2,55 €	2,65 €
Electricité (€/jour)	0,1761 € kwh	0,1810 € kwh	0,1810 € kwh	0,1846 € kwh	0,1870 € kwh
Eau (€/m ³)	4,38 €/m ³	4,38 €/m ³	4,38 €/m ³	4,50 €/m ³	4,60 €/m ³

Signé par : Jean-Paul ROCHE
Date : 21/12/2018

Le Président
Jean-Paul ROCHE
Qualité : CC PORTES DE SOLOGNE-PDT